



## 1 Identification de la substance / préparation et de la société

### 1.1 Identificateur de produit

**Nital (3%)**  
**Numero d'article 17 00 10**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1 Utilisations pertinentes

Solution d'attaque pour échantillon métallographique

#### 1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Société** Buehler GmbH

In der Steele 2  
D-40599 Düsseldorf / ALLEMAGNE  
Téléphone: 0800.89.73.71  
Téléfax: 0800.88.05.27  
Site internet: www.buehler.fr  
E-mail: info@buehler.fr

#### Secteur informatif

**Informations techniques** info@buehler.fr

**Fiche de Données de Sécurité** sdb@chemiebuero.de

### 1.4 Téléphone en cas d'urgence

0800.89.73.71 (réseau intra-Français seulement) +49 (0) 211 974100

## 2 Dangers possibles

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### 2.1.1 Classification ( Règlement (CE) No 1272/2008 )

non déterminé

#### 2.1.2 Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

F, R 11

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Marquage selon règlement (CEE) 67/548 ou (CEE) 1999/45**

**Symbole de danger**



Facilement inflammable

**Phrases-R**

R 11: Facilement inflammable.

**Phrases-S**

S 7: Conserver le récipient bien fermé.

S 16: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

**Caractéristique particulière**

aucun

### 2.3 Autres dangers

**Dangers physico-chimiques**

Voir le chapitre 10.

**Dangers pour l'environnement**

Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.

**Autres dangers**

D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

## 3 Composition / Informations sur les composants

### 3.1 Substances

Lors de ce produit, il s'agit d'un mélange.



### 3.2 Mélanges

Conc. [%]	Substance
80 - < 100	Éthanol
	CAS: 64-17-5, EINECS/ELINCS: 200-578-6, EU-INDEX: 603-002-00-5
	GHS/CLP: Flam. Liq. 2, H225
	EEC: F R11
1 - < 5	Acide nitrique
	CAS: 7697-37-2, EINECS/ELINCS: 231-714-2, EU-INDEX: 007-004-00-1
	GHS/CLP: Ox. Liq. 3, H272 - Skin Corr. 1A, H314
	EEC: O-C R8-35

**Commentaire relatif aux composants** Liste SVHC (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation): Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste. Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## 4 Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

<b>Indications générales</b>	En cas de projection de produit, changer de vêtements. Changer le vêtement souillé.
<b>Après inhalation</b>	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
<b>Après contact cutané</b>	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
<b>Après contact avec les yeux</b>	En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
<b>Après ingestion</b>	Appeler aussitôt un médecin. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et laisser à jeun.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun connu.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

<b>Agent d'extinction approprié</b>	Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Produits extincteurs en poudre. Mousse.
<b>Agent d'extinction non approprié</b>	Jet d'eau.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir à l'écart de sources d'inflammation.  
Veiller à assurer une aération suffisante.  
Sol très glissant suite au déversement du produit.  
Utiliser les vêtements de protection individuel (gants de protection, lunettes de protection, vêtement de protection).



## 6.2 Mesures de protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).  
Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant universel).  
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

## 6.4 Référence à d'autres sections

Voir le chapitre 8+13

# 7 Manipulation et stockage

## 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne aspiration sur les machines de transformation.  
Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).  
Tableau des maladies professionnelle n°84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel  
Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.  
Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.  
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Des mélanges inflammables peuvent se former dans les fûts qui ont été vidés.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.  
Prévoir un sol résistant aux acides.  
Ne pas stocker avec des agents oxydants.  
Ne pas stocker avec des solutions alcaliques.  
Conserver les récipients hermétiquement fermés.  
Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.  
Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir le chapitre 1.2

# 8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

## 8.1 Paramètres de contrôle

### Composants possédant une valeur limite d'exposition (FR)

Conc. [%]	Substance / VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition
80 - < 100	Éthanol / 1000 ppm, 1900 mg/m <sup>3</sup> , TMP 84, FT 48 (VLE: 5000 ppm - 9500 mg/m <sup>3</sup> )
1 - < 5	Acide nitrique / 1 ppm, 2,6 mg/m <sup>3</sup> , FT-n° 9 (VLE)



## 8.2 Contrôles de l'exposition

<b>Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques</b>	Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.
<b>Protection des yeux</b>	Lunettes de protection.
<b>Protection des mains</b>	Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374). Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants.
<b>Protection corporelle</b>	Vêtement de protection léger en matière plastique.
<b>Divers</b>	Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les vapeurs. Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Protéger la peau en appliquant une pommade.
<b>Protection respiratoire</b>	Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit. Filtre à combinaison multiple ABEK.
<b>Risques thermiques</b>	non applicable
<b>Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement</b>	Voir le chapitre 6+7.

## 9 Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Etat</b>	liquide
<b>Couleur</b>	incolore
<b>Odeur</b>	caractéristique
<b>Seuil olfactif</b>	non applicable
<b>Valeur du pH</b>	2
<b>Valeur du pH [1%]</b>	non déterminé
<b>Point d'ébullition [°C]</b>	~ 78
<b>Point d'éclair [°C]</b>	12
<b>Température d'inflammation [°C]</b>	425
<b>Limite inférieure d'explosion</b>	3,5 Vol.%
<b>Limite supérieure d'explosion</b>	15 Vol.%
<b>Propriétés comburantes</b>	non
<b>Pression de vapeur [kPa]</b>	~ 5,9 (20°C)
<b>Densité [g/ml]</b>	0,84 (20°C / 68,0°F)
<b>Densité de versement [kg/m³]</b>	non applicable
<b>Solubilité dans l'eau</b>	miscible
<b>Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]</b>	non déterminé
<b>Viscosité</b>	non applicable
<b>Densité relative de vapeur par rapport à l'air</b>	~ 1,6
<b>Vitesse d'évaporation</b>	non déterminé
<b>Point de fusion [°C]</b>	~ -114
<b>Auto-inflammation [°C]</b>	non déterminé
<b>Temp. de décomposition [°C]</b>	non applicable

### 9.2 Autres informations

aucun

## 10 Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Voir le chapitre 10.3.

**10.2 Possibilité de réactions dangereuses**

Stable sous des conditions environnantes normales (température ambiante).

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réagit au contact des bases (lessives).

Les récipients non nettoyés peuvent contenir des gaz formant des mélanges explosifs avec l'air.

Formation possible de mélanges inflammables avec l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'éclair et/ou en cas de pulvérisation ou de nébulisation.

Corrosif pour les métaux.

**10.4 Conditions à éviter**

Voir le chapitre 7

**10.5 Matières incompatibles**

non déterminé

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

**11 Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Conc. [%]	Substance
80 - < 100	Éthanol, CAS: 64-17-5
	LC50, inhalatoire, Rat: 95,6 mg/l (4h).
	LD50, oral, Rat: 6200 mg/kg.
1 - < 5	Acide nitrique, CAS: 7697-37-2
	LC50, inhalatoire, Rat: 7 mg/l 1h (IUCLID).

Lésions oculaires graves/irritation oculaire non déterminé

Corrosion cutanée/irritation cutanée non déterminé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée non déterminé

Mutagénèse non déterminé

Toxicité sur la reproduction non déterminé

Cancérogénèse non déterminé

**Remarques générales**

Absence de données toxicologiques.

Pas de classification par calcul d'après la Directive des Préparations.

**12 Informations écotoxicologiques****12.1 Toxicité**

Conc. [%]	Substance
80 - < 100	Éthanol, CAS: 64-17-5
	EC50, (48h), Daphnia magna: 9268-14221 mg/l.
	LC50, (48h), Leuciscus idus: 8140 mg/l.
1 - < 5	Acide nitrique, CAS: 7697-37-2
	LC50, (96h), fish: 72 mg/l (IUCLID).

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Comportement dans les compartiments de l'environnement	non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration	non déterminé
Biodégradabilité	non déterminé

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

non déterminé

**12.4 Mobilité dans le sol**

non déterminé

**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

non applicable

**12.6 Autres effets néfastes**

Aucun connu.

**13 Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Aligner l'élimination sur les réglementations des autorités nationales.

**Produit**

Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en vigueur.

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

**Catalogue européen des déchets (recommandé)**

070104\*

**Emballage non nettoyé**

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit. Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

**Catalogue européen des déchets (recommandé)**

150110\*

**14 Informations relatives au transport****14.1 Numéro ONU**

Conformément à la désignation d'expédition NU, voir point 14.2

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies****Classification selon ADR**

UN 2924 LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, NSA. (Éthanol, Acide nitrique) 3 8 II

**- Code de classification**

FC

**- Etiquettes de danger****- ADR LQ**

1 I

**- ADR 1.1.3.6 (8.6)**

Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels) 2 (D/E)

**Classification selon IMDG**

UN 2924 Flammable liquid, corrosive, n.o.s. (Ethanol, Nitric acid) 3 8 II

**- EMS**

F-E, S-C

**- Etiquettes de danger****- IMDG LQ**

1 I

**Classification selon IATA**

UN 2924 Flammable liquid, corrosive, n.o.s. (Ethanol, Nitric acid solution) 3 II

**- Etiquettes de danger**

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Conformément à la désignation d'expédition NU, voir point 14.2

**14.4 Groupe d'emballage**

Conformément à la désignation d'expédition NU, voir point 14.2

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Conformément à la désignation d'expédition NU, voir point 14.2

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Indication correspondante aux points 6 à 8.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

non déterminé

**15 Informations relatives à la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

<b>PRESCRIPTIONS DE CEE</b>	1967/548 (1999/45); 1991/689 (2001/118); 1999/13; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (Reach); 1272/2008; 75/324/CEE(2008/47/CE); 453/2010/CE
<b>RÈGLEMENTS DE TRANSPORT</b>	ADR (2011); IMDG-Code (2011, 35. Amdt.); IATA-DGR (2011).
<b>RÈGLEMENTATIONS NATIONALES (FR):</b>	Non déterminé.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

non applicable

**16 Autres données**

<b>Phrases-R (Chapitre 03)</b>	R 11: Facilement inflammable. R 8: Favorise l'inflammation des matières combustibles. R 35: Provoque de graves brûlures.
<b>Mentions de danger (Chapitre 03)</b>	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H272 Peut aggraver un incendie; comburant. H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
<b>Observer les restrictions d'emploi</b>	oui
<b>VOC (1999/13/CE)</b>	~ 89%

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Copyright: Chemiebüro®